### - Procès verbal du conseil d'école de l'école primaire publique de Tauxigny -

Le 1er conseil d'école de l'école primaire publique de Tauxigny s'est tenu à l'école le lundi 4 novembre 2012 de 18h15 à 20h15.

#### étaient présents :

enseignants: M. Anceau - M<sup>me</sup> Gandon - M<sup>me</sup> Dedenon - M<sup>me</sup> Roy - M. Lagarde - M. Bernhard - M<sup>me</sup> Pernin - M<sup>me</sup> Doucet représentants des municipalités: - M. Robin \_ Mme Tyrand parents d'élèves: M. Berton - M<sup>me</sup> Bureau - M<sup>me</sup> Gueiffier - M<sup>me</sup> Guéret - M<sup>me</sup> Voisard -

Parameter and the case of the

excusé-e-s: M. Robert, IEN - M. Audurier (maire de Tauxigny) - M<sup>me</sup> Van Elsuwé (représentante des parents d'élèves)

absents : représentants de la mairie de Saint-Bauld

### 1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves du vendredi 12 octobre 2012 :

nombre d'inscrits	votants	exprimés	abstention	pourcentage de votants
228	121	119	107	52,20%

Une seule liste était en présence, elle a ,naturellement, recueilli l'ensemble des suffrages exprimés, ont donc été élus :

- représentants : M. Berton M<sup>me</sup> Bureau M<sup>me</sup> Gueiffier M<sup>me</sup> Guéret M<sup>me</sup> Voisard M<sup>me</sup> Van Elsuwé
- <u>suppléante</u> : M<sup>me</sup> Gommier
- 2. Règlement intérieur : Le règlement intérieur élaboré par l'équipe enseignante, l'année dernière a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil. Sa seule modification concernait les horaires de l'école.
- 3. Organisation de l'équipe pédagogique : Suite à la fermeture d'une classe, l'école comporte désormais 6 classes réparties de la façon suivante :
  - PS/MS, 28 élèves (14 PS et 14 MS) avec Mme Roy et Mme Dedenon,
  - MS/GS, 28 élèves (9 MS et 19 GS) avec Mme Doucet,
  - CP, 21 élèves avec M Lagarde,
  - CE1/CE2, 25 élèves (18 CE1 et 7 CE2) avec Mme Gandon,
  - CE2/CM1, 24 élèves (13 CE2 et 11 CM1) avec M Bernhard,
  - CM1/CM2, 26 élèves (5 CM1 et 21 CM2) avec Mme Pernin et M Anceau.

Auxquels doivent être ajoutés 7 enfants du voyages affectés dans les 6 classes du RPI.

Les enseignants précisent que cette répartition résulte du choix de l'ensemble de l'équipe enseignante. Il vise à privilégier le cycle II et d'alléger au maximum la classe de CP pour que l'apprentissage de la lecture se fasse dans les meilleures conditions possibles. La création d'une classe de GS-CP aurait posé de nombreux problèmes pédagogiques et matériels (absence d'ATSEM, sanitaires peu adaptés aux élèves de GS dans les classes élémentaires, etc ...).

## 4. Nouvelle organisation des enseignements et utilisation des locaux scolaires :

- <u>classes maternelles</u> : décloisonnement des élèves de MS l'après midi pendant la sieste des petits.
- <u>classes élémentaires</u>: Les enseignants effectuent un décloisonnement chaque après-midi de 13h30 à 14h30. Ainsi, pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2, les cours d'arts visuels sont assurés par Mme Gandon, les cours de géographie par M. Bernhard et ceux d'histoire par Mme Pernin le lundi et M. Anceau les autres jours.
  - Un groupe en autonomie est pris en charge par Mr Lagarde ou peut choisir un livre à la bibliothèque avec l'EVS.
- Les enseignants souhaitent vivement utiliser la cinquième classe en tant que salle d'art visuel car l'organisation des séances de cette discipline nécessite beaucoup de logistique et d'espace. La création d'un espace dédié à l'art visuel pourrait de plus faciliter l'organisation d'ateliers activités manuelles et artistiques l'année prochaine dans le cadre des TAP et APC.

# 5. Projets pédagogiques pour l'année en cours :

**Maternelles**: Travail initial autour de l'école. Avant Noël, la gourmandise, thème du carré d'art, sera exploité dans les deux classes. Après Noël, le thème des animaux a été retenu.

De façon générale, le projet échecs initié l'année dernière en classe de CM2 est généralisé à l'ensemble des classes élémentaires. Plusieurs classes seront inscrites auprès de la fédération française d'échecs pour participer à des tournois scolaires.

**CP**: Travail avec Youpi. Intervention de Mme Voisard dans le cadre de "Lire et faire lire".

Projet autour des échecs (avec les CP mais également avec les CE1 dans le cadre d'un échange de service en anglais avec Mme Gandon)

Réalisation d'un livre électronique.

CE1/CE2: Pas de projet spécifique. Des projets autour du théâtre et du jardin seront certainement mis en place plus tard au cours de l'année.

CE2/CM1: Projets badminton et jeu d'échecs, nouvelles activités de jardinage et gestion de celles commencées l'année dernière.

CM1/CM2 : Initiation au jeu d'échecs qui seront utilisés comme fil rouge dans diverses activités de classe en mathématiques et en français.

Travail du B2I (brevet informatique et internet) en lien avec les échecs dans le cadre des APC.

Inscription de la classe à "l'école de la météo" coorganisée entre le conseiller pédagogique de Chinon et la station météorologique de Parçay-Meslay.

Plusieurs classes se sont inscrites aux spectacles proposés par l'association Nacel cette année à savoir :

"Art dada" pour les PS/MS et les MS/GS en mars 2014, à Tauxigny.

"Çà m'énerve!" pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 en avril 2013, à Beaulieu les Loches.

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 participeront à 10 séances de natation à la piscine de Loches les vendredis après-midi du 2ème trimestre.

En remplacement de Mme Cécile André, une nouvelle intervenante en musique accompagne désormais les enseignants de la classe de PS/MS jusqu'au CM2 : Mme Rafaëlle Périgois.

Mme Stéphanie Chantoin aide M. Anceau dans les tâches administratives et la gestion de la BCD à partir d'aujourd'hui. Son contrat est d'une durée d'un an.

### 6. Sécurité des élèves - exercices incendie et PPMS (plan particulier de mise en sûreté des écoles) :

<u>Sécurité incendie</u>: M. Anceau rappelle la nécessité d'effectuer trois exercices incendies dans l'année (un par trimestre) et son souhait d'en voir organiser un pendant la sieste des enfants de maternelle pour voir les problèmes posés par l'évacuation des locaux dans cette situation.

<u>Mise en place du PPMS</u>: Le document terminé l'année dernière a été remanié suite à la fermeture d'une classe. Il sera présenté à M. Audurier maire de Tauxigny pour signature. M. Anceau souhaite qu'un exercice soit organisé afin d'en tester la validité et de voir les éventuelles difficultés.

### 7. Gestion des élèves durant la pause méridienne :

Plusieurs parents se sont plaints auprès des enseignants et du directeur de problèmes récurrents lors des récréations de la pause méridienne. Sans vouloir botter en touche, les enseignants rappellent qu'ils ne sont pas responsables des enfants entre 11h45 et 13h20 et proposent d'organiser une réunion avec les employés communaux chargés de la surveillance des enfants afin de se mettre d'accord sur des règles et des comportements communs.

Pour limiter les problèmes, il serait souhaitable d'apporter davantage d'occupations aux élèves durant les récréations.

## 8. Avant projet d'emploi du temps et d'occupation des locaux pour la semaine à 4 jours et demi :

Le projet présenté par la municipalité avant les vacances d'automne est ré-explicité (Cf. Annexe).

Tout en étant conscients des difficultés matérielles et des impératifs posés par cette réforme à la mairie de Tauxigny, les enseignants proposent une nouvelle organisation privilégiant des horaires plus réguliers afin de mieux structurer la semaine des élèves et d'optimiser l'utilisation des locaux scolaires.

Cette proposition sera étudiée par l'équipe municipale et ses partenaires, elle fera l'objet de discussions lors des réunions spécifiques consacrées au passage à la semaine de 4 jours et demi.

Quoi qu'il en soit, les élus présents rappellent la difficulté à trouver des animateurs et le coût que représente cette réforme au budget de la commune. Ils rappellent aussi la volonté de la mairie d'organiser des activités autres que purement récréatives pour les enfants. En concentrant les jours où seront organisés les TAP, la municipalité espère limiter le nombre d'animateurs à recruter et donc le paiement de frais de déplacement.

# 9. Spectacle de Noël :

Le spectacle retenu par l'équipe enseignante "Le noël de saperlipopette" pourrait être présenté le lundi 9 décembre dans la matinée. L'équipe municipale vérifiera si le devis proposé (850,00 €) rentre bien dans le "budget Noël" légèrement remanié l'année dernière.

### 10. Questions diverses non inscrites à l'ordre du jour :

Néant

Vu, le directeur, Christophe ANCEAU